

Dax Agglo

« La santé est dans l'ADN de notre territoire »

CONSEIL D'AGGLO Réuni hier soir au siège du Grand Dax, le conseil communautaire a confirmé son engagement pour développer ce secteur économique sur le territoire

THOMAS JONCKEAU
dax@sudouest.fr

Réuni hier soir, le Conseil d'agglomération a accordé une subvention de 5 000 euros au cluster thermal Aquil'O Thermes, en vue de l'organisation des Journées médicales du Grand Dax (à ne pas confondre avec les Rencontres nationales du thermalisme, qui se tiendront les 14 et 15 novembre). Ce congrès, à destination des professionnels de santé, se tiendra le 23 novembre au Splendid.

Il s'agira de la première édition mais ce rendez-vous devrait être renouvelé chaque année, comme l'explique Stéphane Mauclair, lui-même médecin et élu au Conseil d'agglomération du Grand Dax : « Il s'agira de réunir chaque année des médecins pour faire le point sur des maladies chroniques. Cette année, ce sera la gonarthrose ou arthrose du genou symptomatique. Les participants auront toutes les dernières connaissances sur cette pathologie et sa prise en charge. »

Promouvoir le territoire

Mais au-delà de la formation, il s'agit surtout, selon Stéphane Mauclair, de faire rayonner l'influence de l'agglomération dacquoise dans le domaine de la santé. « Nous avons un territoire très tourné vers la santé, avec les écoles de kinés et d'infirmières, la Paces, le thermalisme, bientôt le village Alzheimer... Cet événement participe du marketing territorial et permet de montrer que la médecine est présente sur notre territoire et inciter les médecins à s'installer. » Car si le territoire de l'agglomération n'est pas encore en manque de médecins, du moins est-il « en tension » selon l'élu.



La santé est un pôle économique qui est appelé à se développer dans l'agglomération. ARCH. L. D./ « SO »

L'occasion aussi de rappeler la place des soins thermaux dans le parcours de soins. Pour Stéphane Mauclair, « il s'agit de les inciter à prescrire des cures thermales », tant pour le bien-être des patients... que pour celui de l'économie locale. Le médecin se félicite d'ailleurs que le thermalisme soit réintroduit dans le cursus de formation des médecins.

Convention sur la Paces

Plus largement, l'événement participe d'une politique volontariste de l'agglomération de s'imposer comme référence dans le domaine de la santé et du bien-être. « La santé est dans l'ADN de notre territoire », a

souligné la présidente de l'Agglomération, Élisabeth Bonjean.

Hier, la maire de Dax a d'ailleurs fait approuver la convention de coopération et de financement pour une première année commune aux études de santé, dont une annexe de la faculté de Bordeaux a été installée cette année à Dax. Elle est assortie d'une subvention de 50 000 euros au profit de l'université de Bordeaux. Une promotion de 60 élèves a déjà démarré cette année à Dax, en septembre, ils devraient être deux fois plus nombreux l'an prochain. Il a déjà été évoqué l'idée d'accueillir une licence santé sur le territoire mais, pour l'heure, rien n'est fait.

ÉTUDIANTS

Depuis le 1^{er} septembre, les étudiants de la filière santé sont tenus de réaliser un stage sanitaire visant à mener des actions de prévention et de promotion de la santé. Dans le cadre d'une convention (votée hier), l'Institut de formation en masso-kinésithérapie propose de mettre à disposition des élèves de quatrième année auprès des agents pour prévenir des troubles musculo-squelettiques et les former aux bons gestes à adopter au quotidien pour éviter les blessures.



LE TCHANCAYRE

Sentait bien que depuis quelques jours, il flottait dans l'atmosphère comme un petit air de « rhapsodie bohémienne », et ce jusque dans les rues de Dax... Peut-être que le film sur le groupe britannique culte « Queen », sorti mercredi derniers sur les écrans, y est pour quelque chose... En tout cas, il fallait bien quelque un pour dégainer l'argument choc, une soirée entièrement dédiée à l'univers musical de Freddy Mercury et ses copains. Samedi soir, c'est soirée « Queen » sur écran géant au Phileas Fogg café, et si ça ne se finit pas en monstrueux karaoké « mégateuf », c'est que le « biopic » à découvrir sur les écrans du cinéma Grand Club n'aura pas tenu toutes ses promesses!

UTILE

« SUD OUEST »

Rédaction, 2, rue Morancy, tél. 05 24 62 32 50.
Accueil de 9 à 12 h et de 14 à 18 h.
Courriel : dax@sudouest.fr
Facebook : Sud Ouest.fr Landes
Twitter : @SO_Landes

Publicité.

Tél. 05 24 62 32 60.

Petites annonces.

Tél. 05 24 62 32 50.

Abonnements. Votre journal à domicile au 05 57 29 09 33.

SERVICES

Police municipale et objets trouvés. Tél. 05 58 74 50 32.

Fourrière. Dac Automobiles, 14, rue Lavoisier, ZI Les Partensots, à Narrosse. Tél. 05 58 74 23 84 ou 06 40 18 65 98.

Encombrants. Grand Dax, tél. 0 800 73 00 77.

Voiries. Grand Dax, tél. 0 800 73 00 77.

Bibliothèque municipale. Tél. 05 58 74 72 89.

Transports. Couralin, tél. 05 58 56 39 40.
Vitenville (navette gratuite sur le secteur de Dax), tél. 05 58 56 80 80.

AGENDA

AUJOURD'HUI

Brocante. De 8 h à 18 h. Marché couvert. Place Camille-Bouvet.

Sortie pédestre. À 14 h. Départ parking place de la Chalosse. Tarif : 3 €. Circuit de 8 km en Pays Dacquois. Organisée par l'Amicale laïque dacquoise. Tél. 06 74 38 23 07.
www.rando-edestrenordique.ald.fr

La publicité extérieure en débat

La réglementation sur la publicité extérieure a soulevé quelques inquiétudes alors que la création d'un fonds de concours aux communes rurales a été votée à l'unanimité

Le règlement sur la publicité en débat

Le règlement local de publicité est en cours d'élaboration et a été mis au débat hier soir. En clair, il s'agit de réguler les panneaux publicitaires sur les bords des routes et dans les rues mais aussi, par exemple, la taille des enseignes commerciales. Si un relatif consensus s'est fait jour sur la limitation de la publicité et des enseignes dans l'environnement, quelques élus ont manifesté leurs inquiétudes sur le manque à gagner pour les communes qui percevoient la taxe locale sur les enseignes et pu-

blicités extérieures mais aussi pour certains particuliers qui louent des espaces sur leur propriété à des afficheurs. Le projet définitif de règlement devrait être arrêté en janvier et il devra être approuvé au dernier trimestre 2019.

Un fonds d'aide aux communes rurales de 100 000 euros

Un fonds de concours aux communes rurales du Grand Dax a été adopté hier soir. Cette aide pourra être demandée par les collectivités dans leurs futurs projets. Elle est limitée à 30 000 euros par commune et ne

pourra excéder la moitié de la part versée par la collectivité dans le dit projet. Tous les domaines d'intervention sont éligibles à l'exception des compétences relevant du Grand Dax (Voirie...) et des acquisitions foncières. Seront considérés comme prioritaires les projets présentant un intérêt en termes de mutualisation des services ou d'équipements partagés, les projets de travaux de valorisation du patrimoine, les travaux de mise aux normes de sécurité ou d'accessibilité des bâtiments publics et des espaces publics. « Les communes sont cependant libres

de présenter des projets innovants ne correspondant pas à cette liste », a précisé André Drouin, vice-président en charge des finances et de la prospective et rapporteur du projet.

60 000 euros perdus

Le conseil a dû admettre en non-valeur pour presque 60 000 euros de créances irrécouvrables. Il s'agit d'entreprises ou de particuliers, pour qui l'impossibilité de payer leurs dettes a été constatée par un juge, ou de cas de surendettements de particuliers.

SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Un Conseil municipal très technique

Certainement désireux d'aller lever leur verre en l'honneur des 50 printemps de la conseillère Karine Biarnès, ou plus vraisemblablement parce que les points abordés étaient pour le moins techniques, lors de la dernière assemblée municipale, lundi, les édiles ont avancé au grand galop.

Dix délibérations avalées en vingt-cinq minutes, toutes adoptées à l'unanimité, sans remarque, ni questions, et un quart d'heure d'informations diverses. Preuve que la technique a primé : le nombre d'acronymes utilisés.

On y trouvait des classiques, comme la CAGD (Communauté d'agglomération du Grand Dax), pour qui Bernard Étienne et Dominique Bordes représenteront la commune à la CAO (Commission d'appel d'offres), qui attribuera les marchés d'achats groupés de matériel informatique ; les TAP (Temps d'activités périscolaires) pour la signature d'une convention avec l'association les Cumbacheros qui animera des ateliers au groupe scolaire de Buglose, ou encore la Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

Robin des bois

Deux petits nouveaux ont fait leur apparition, le CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées) qui est chargée d'évaluer les charges correspondantes au transfert de compétence d'une commune vers une agglomération ; et le FPIC (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales), géré par



Le « Vincentien pratik » contiendra le trombinoscope de tous les élus. PHOTO H. R.

la préfecture, « une sorte de Robin des bois » qui permet aux collectivités riches d'abonder celles qui le sont moins. Saint-Vincent-de-Paul recevra 60 000 euros. Tout le monde est d'accord.

Budgets adoptés

Pas d'acronyme et pas de discussion non plus, pour le renouvellement des neuf commissions municipales qui ont dû être remaniées suite aux démissions récentes de Jean-Jacques Luzé et Monique Licart. La décision modificative du budget qui permettra le reversement d'excédent du budget forêt vers le budget de la commune est également passée comme une lettre à La Poste.

Au chapitre des informations diverses, Henri Bedat a souhaité rappeler que « tous ceux qui obtiennent des logements sociaux sont éligibles et qu'il n'y a pas d'exception ». L'inauguration du dernier ensemble interviendra à la fin du mois ou début décembre.

Le maire a également annoncé « qu'une enquête structurée sera réalisée avec les parents d'élèves, pour définir leurs attentes notamment en matière de Temps d'activités périscolaires et, qu'en début d'année prochaine, un petit fascicule regroupant toutes les informations pratiques de la commune, le « Vincentien pratik », serait offert à chaque habitant ».

Hubert Raffini

COMMUNES EXPRESS

YZOSSE

Dax Solidarité à Yzosse. Afin de récolter quelques subsides pour aider les plus démunis de l'agglomération, Dax Solidarité, association caritative dacquoise depuis plus de vingt ans, organise, à la salle polyvalente d'Yzosse, rue des Fauvettes, dimanche 25 novembre, un marché artisanal ainsi qu'un vide-greniers, de 9 à 18 heures. Renseignements à prendre au 05 58 90 88 60 ou au 06 80 58 76 58.

SAINT-PAUL-LÈS-DAX

Collecte de sang. L'association des donneurs de sang bénévoles organise une collecte lundi, à partir de 15 h 30 et jusqu'à 19 heures, dans la salle Félix-Arnaudin. Une collation sera servie sur place aux donateurs.

Exposition d'automne. Les peintres de la Palette saint-pauloise exposent à la Grange de Christus jusqu'à lundi, tous les jours, de 14 h 30 à 18 heures. L'entrée gratuite.

EN BREF

CLUB SENIORS Jeudi 15 novembre, dans l'après-midi, le club seniors Quinteba de Dax organise une sortie en Espagne, au centre commercial Alcampo. Inscription lundi, à la permanence, située au 4, rue du Palais.

REPAS DE CLASSE DES 60 ANS

Les personnes nées en 1958 désirant participer au repas de classe du samedi soir 24 novembre doivent s'inscrire auprès de Didier Labadie, au 06 89 63 87 08, ou auprès du bar Darrigade au 05 58 74 06 08.

La Nèhe va briller

DAX La billetterie pour les concerts de l'harmonie, prévus le 17 novembre prochain, ouvre aujourd'hui

Ce n'est plus un secret, la Sainte-Cécile de l'Orchestre d'harmonie La Nèhe entrera en scène à l'Atrium, samedi 17 novembre, et il est probable que le concert se joue à guichets fermés.

Si au cours des années, le fil conducteur de ce concert très attendu s'est effiloché, le programme choisi par le chef Jean Garin fait place à l'éclectisme, avec toujours un registre qui mêle la difficulté, l'audace, le talent, la générosité... Dans ce voyage musical qui s'annonce riche et étourdissant, on citera quelques titres des plus grandes œuvres de ce spectacle, juste pour une mise en oreilles.

85 musiciens

Les 85 musiciens serviront « Toccata » et « Fugue » en do mineur, pièce magistrale de Jean-Sébastien Bach, habituellement réservée aux grandes orgues, avant de glisser dans l'univers jazzy de l'excellent pianiste Chick Corea dans « Spain ». Le cirque de Nino Rota viendra faire son numéro avec la musique de « Giulietta

degli spiriti » ; Albeniz sera à l'honneur avec « Asturias », un célèbre morceau souvent interprété à la guitare solo.

On retrouvera de l'opérette, avec « Candide » de Léonard Bernstein, une partition amusante et un hommage pour son centenaire qui apportera fraîcheur et piquant.

La note ibérique sera donnée par les pasodobles : de l'émotion pour les « Suspiros de España » d'Antonio Álvarez Alonso et l'incontournable « Gallito » (Pasodoble Torero) de Santiago Lope. Encore une touche de jazz apportée par « Children of Sanchez », et toujours la chaleur ibérique avec « Palindromia Flamenca », une partition de Ruda Peco pour saxophone soprano, guitare et guitare solo, un défi pour les musiciens !

Deux concerts sont prévus à 16 h 30 et 21 heures à l'Atrium de Dax. Billetterie (gratuit) à l'Office de tourisme, à partir d'aujourd'hui. Pas de billetterie le soir du concert.

Isabelle Chambon



Le concert de la Sainte-Cécile, en 2017. ARCHIVES I. CH.

CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

Herm. La section locale des anciens combattants organise la journée du souvenir et invite la population à se joindre à elle, ainsi que les écoliers et enseignants. Rassemblement à 11 h 15 au monument aux morts avec dépôt de gerbe et « La Marseillaise » interprétée par l'harmonie locale. Retour à la mairie en musique pour un vin d'honneur municipal. À 13 heures, repas au restaurant de la Bergerie. Inscriptions auprès de Robert Dupin au 05 58 91 51 40.

Rivière-Saas-et-Gourby et Angoumé

La section UNC de Rivière-Saas-et-Gourby commémore le centenaire en étroite collaboration avec les mairies de Rivière et Angoumé. À 10 heures, messe à Saubusse pour la paroisse Saint-Joseph des Barthes. À 11 h 30, cérémonie aux monuments aux morts, levée des couleurs,

lecture des manifestes par les élèves de l'école, appel des morts, dépôt de gerbe et de fleurs et sonnerie aux morts, minute de silence, hymne national. À 12 heures, pot de l'amitié offert par la municipalité. À partir de 12 h 30, repas à la salle des fêtes du village. Les anciens combattants d'Angoumé sont associés à la commémoration, avec une célébration, samedi, à 19 heures, en l'église du village. Le verre de l'amitié sera offert par la mairie à l'issue de la cérémonie.

Saint-Pandelon. À 10 h 30, office religieux en l'église. À 11 h 30, au monument aux morts, lecture des manifestes, appel des morts, dépôt de gerbes, « Marseillaise ». À l'issue de la célébration, vin d'honneur offert par l'Association des anciens combattants à la mairie.

HORS-SÉRIE

CENTENAIRE 14-18

La Grande Guerre des Français

Ce hors-série exceptionnel raconte la vie quotidienne de millions de Français dans ces années de violences et de drames au travers de 1 200 documents d'époque

512 pages | 11 €90

Partageons plus que l'information

SUD OUEST